



Châtaignier



N°12
Bilan 2020
29/01/2021



Animateur filière

Raphaël RAPP
Chambre régionale
d'agriculture
Nouvelle-Aquitaine
raphael.rapp@na.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Châtaignier N°X
du JJ/MM/2019 »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

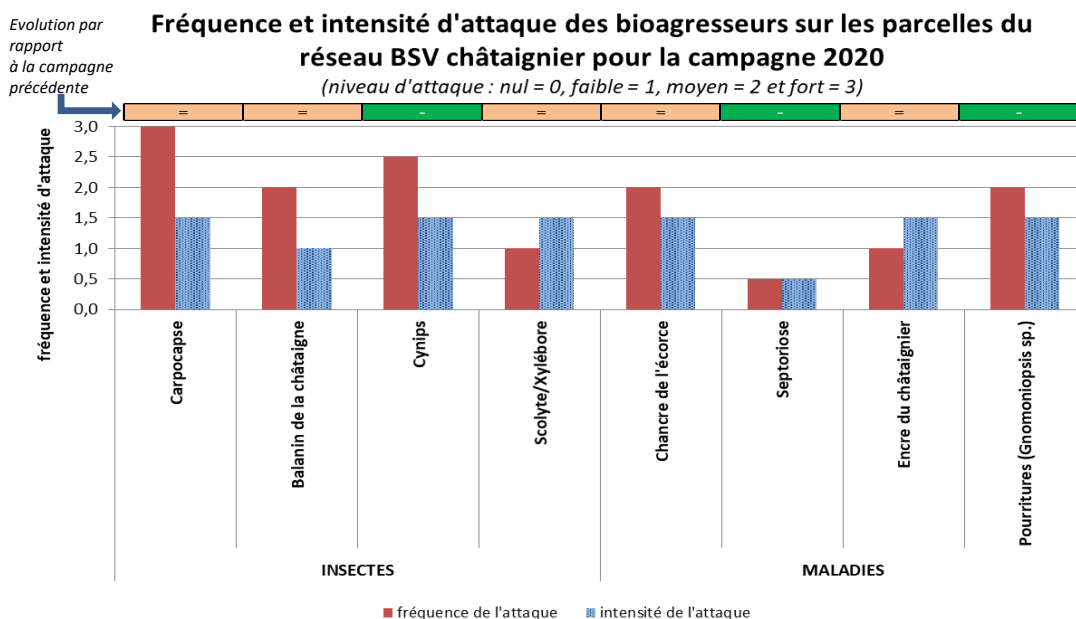
La **production** de châtaignes sur l'ensemble du bassin du Sud-ouest est **globalement déficitaire par rapport à 2019** (de -15 à -30 %, selon les opérateurs, par rapport à 2019).

Bien que le **manque de production** soit **particulièrement significatif pour la variété Bouche de Bétizac**, et ce sur l'ensemble du bassin, les autres variétés sont aussi concernées. Cela peut être expliqué par les conditions climatiques observées à l'automne 2019 et au printemps 2020 (périodes fraîches et pluvieuses) impactant défavorablement la floraison et la pollinisation.

- **Variété Bouche de Bétizac** : Début de récolte (~ 10/09) dans des conditions climatiques chaudes et sèches freinant la chute naturelle des fruits et favorisant leur échaudage dans les bogues lorsque le vibrage des arbres n'est pas pratiqué. **Pourritures toujours fortement présentes sur cette variété** (régulièrement > à 20 % du lot, arrêts de récolte en fin de saison), bien que lots très hétérogènes. Confirme sa difficulté à être conservée, avec des évolutions de pourritures, même en frigo.
- **Variété Marigoule** : Récolte (25/09 => 30/10) dans des conditions pluvieuses et éclatement fréquent des fruits, **la qualité sanitaire est néanmoins assez bonne**, meilleure que les années précédentes, avec peu de pourritures (régulièrement < à 10 % du lot).

Nous sommes sur une année à pression carpocapse moyenne, proche de 2019.

Le cynips a été *généralement* moins visible qu'en 2019, année de forte pression.



Le réseau de surveillance

Les vergers de châtaigniers couvrent, selon le mémento de la statistique agricole 2020 (données 2019), 1 797 hectares en production sur la Nouvelle-Aquitaine. Cette surface est en constante progression sur ces dernières années.

- **Les parcelles observées**

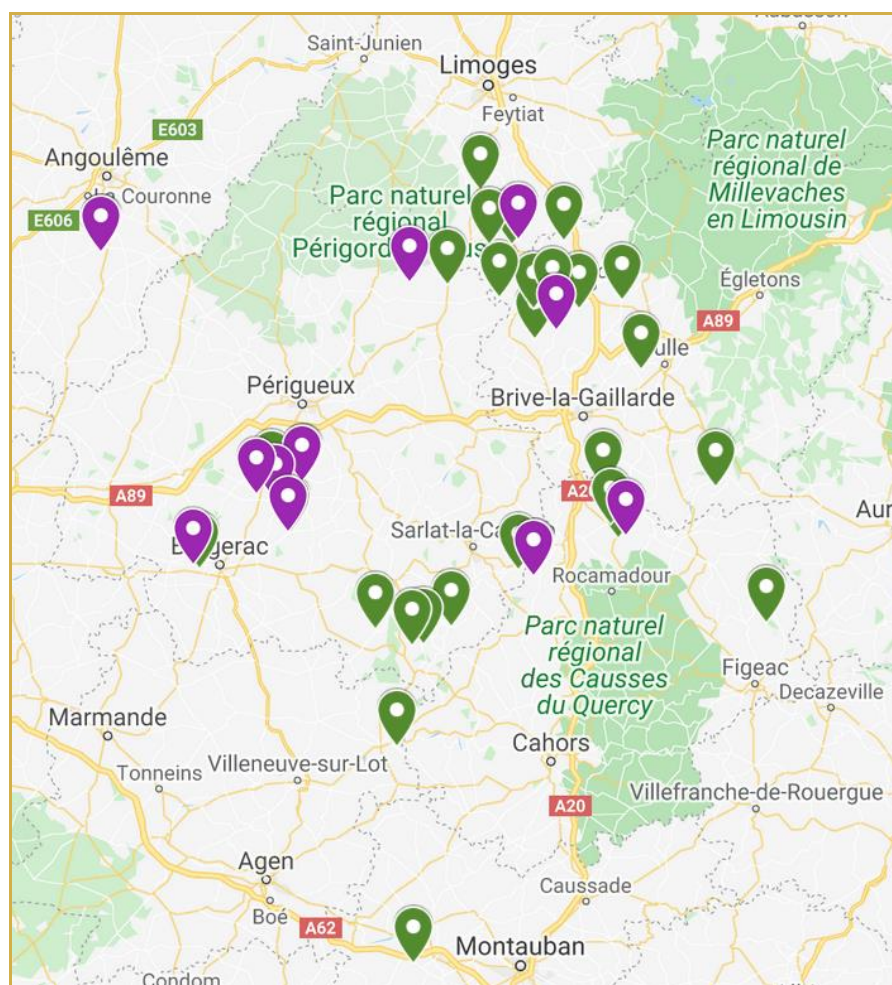
Le réseau de surveillance est constitué de parcelles flottantes et de tours de plaine, notamment sur les départements de la Dordogne, Corrèze, Haute-Vienne, Lot et Charente.

Ces différentes observations sont remontées par les structures partenaires (FREDON Nouvelle-Aquitaine, Chambres d'agriculture de Dordogne, du Lot, de la Corrèze et de la Haute-Vienne, les coopératives CAPEL / LA PERIGOURDINE / LIMDOR / SOCAVE / Fruits rouge du Périgord / VAL CAUSSE).

Ces éléments permettent d'une part d'élaborer le Bulletin de Santé du Végétal et d'autre part de définir l'intensité des principaux problèmes de l'année.

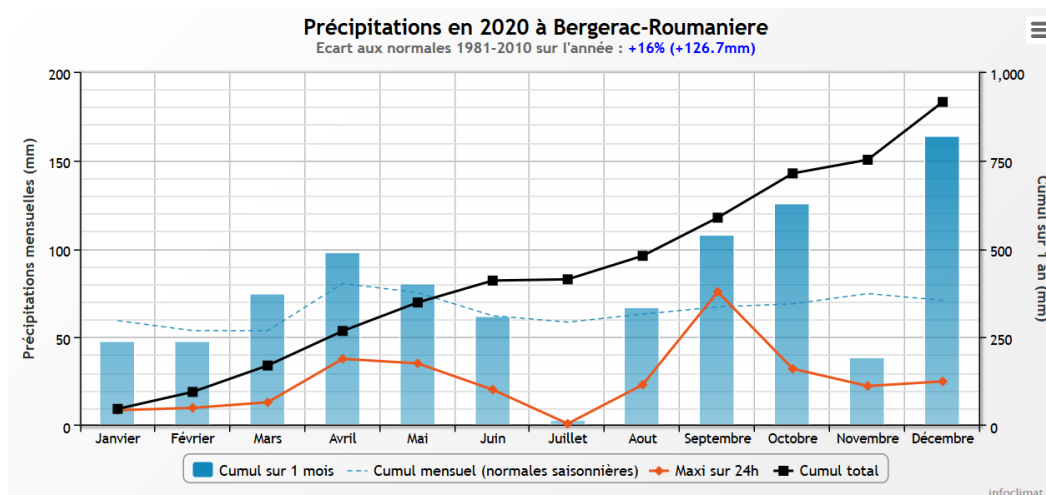
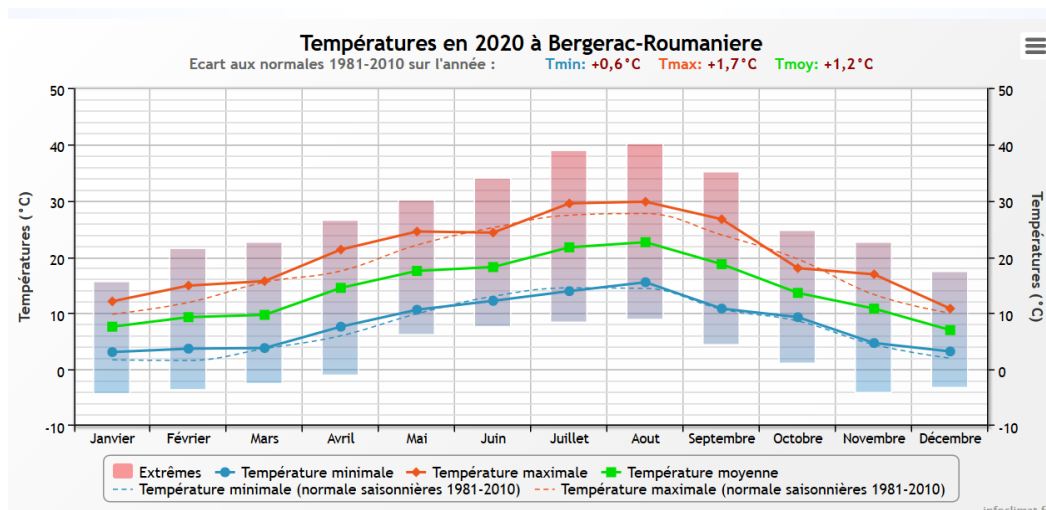
- **Les pièges**

Le **réseau de piégeage 2020** a consisté en la pose de **73 pièges** dédiés au suivi du **carpocapse de la châtaigne** (*Cydia splendana*), complété par **22 pièges** pour la **tordeuse de la châtaigne** (*Pammene fasciana*) (voir carte ci-dessous, vert/carpocapse, violet/tordeuse). Le relevé des pièges, hebdomadaire de la mi-juillet à fin septembre pour le carpocapse, et de mi-juin à août pour la tordeuse, est majoritairement réalisé par des producteurs.



Bilan climatique – bassin Sud-Ouest

- **Automne 2019** : Après un mois de septembre sec, de nombreuses perturbations très actives se sont succédées en octobre et novembre. Sur le mois de novembre, l'excédent de pluviométrie a en moyenne été supérieur à 80 % sur le bassin. La douceur a globalement dominé.
- **Hiver 2019 – 2020** : Une douceur remarquable a dominé tout au long de l'hiver et s'est accentuée en février (+ 2 à + 3°C), avec des pics à plus de 20°C. La pluviométrie est proche de la normale, en cumul saisonnier.
- **Printemps 2020** : Les températures sont en moyenne restées supérieures aux normales, excepté quelques refroidissements ponctuels, et un épisode neigeux en début de période. La pluviométrie a été très hétérogène, mais globalement dans les normales, malgré une période localement très sèche entre fin mars et mi-avril.
- **Été 2020** : Les températures assez fraîches jusqu'à mi-juillet, hormis le pic de chaleur du 22 au 27 juin, ont ensuite été généralement supérieures aux normales. Après juin pluvieux, **les précipitations ont été quasi absentes de début juillet à mi-août**, le mois de juillet ayant été le plus sec enregistré depuis 60 ans, à l'échelle nationale. Ce déficit pluviométrique, associé aux fortes températures, a contribué à un assèchement important des sols superficiels.
- **Automne 2020** : Retour de la pluie dans la troisième décennie de septembre, à l'amorce de la récolte de Marigoule. Rafraîchissement temporaire courant octobre avant un mois de novembre particulièrement doux et sec.



Exemple du bilan climatique 2020 de la station Météo France de Bergerac – Roumanière (24)
(source : infoclimat.fr)

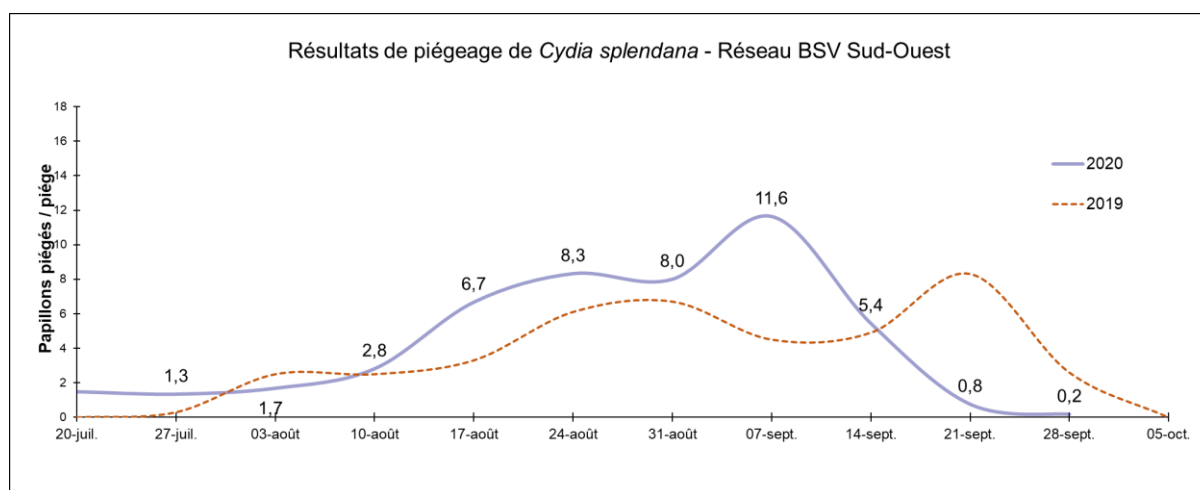
Bilan sanitaire

• Carpocapse de la châtaigne (*Cydia splendana*)

Rappel du dispositif de suivi Sud-Ouest du carpocapse en 2020

Suivi de **73 pièges à phéromones** répartis sur **32 vergers de producteurs volontaires** issus de l'ensemble du bassin de production Sud-Ouest.

Espèce univoltine chez nous (= une seule génération par an), *Cydia splendana* présente en 2020 deux pics de vol, séparés par un léger ralentissement, bien que peu visible cette année. **L'année 2020 présente un niveau moyen de piégeage proche de la normale de cette dernière décennie** (pic à 11,6 papillons en moyenne par piège).



La récolte 2020 confirme un niveau faible à moyen de dégâts. Dégâts proches des niveaux de 2019, bien inférieurs à 2018, année de référence haute.

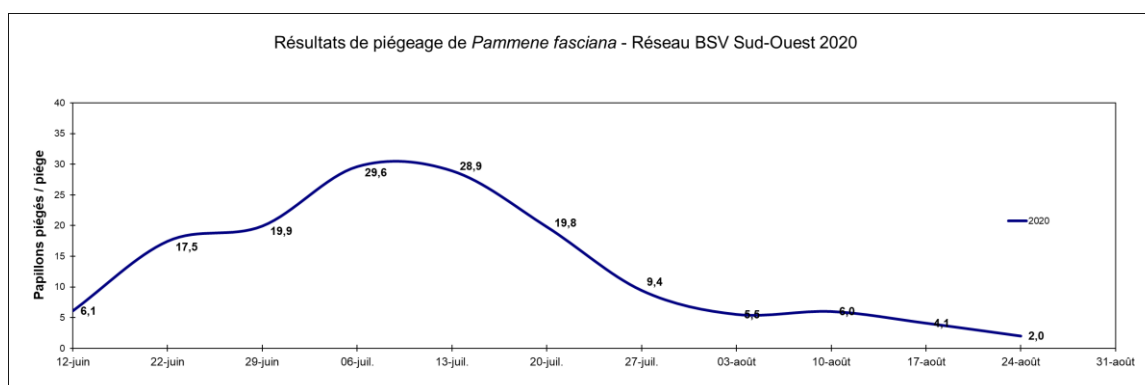
• Balanin des châtaignes (*Curculio elephas*)

Ravageur dont les dégâts observés sur fruits restent importants depuis plusieurs années, notamment sur le Sud Dordogne, **les dégâts de balanin n'ont néanmoins pas fait l'objet de signalement particulier sur cette campagne 2020.**

• Tordeuse de la châtaigne (*Pammene fasciana*)

Autre papillon attaquant la châtaigne et au vol plus précoce que le carpocapse (constaté dès le début juin). Elle provoque notamment des chutes de bogues précoces.

Suite à l'observation par Invenio de **l'impact croissant de ce ravageur**, un réseau de **22 pièges** a été mis en place en 2020. On observe le pic autour du 10 juillet, le vol restant soutenu de fin juin à fin juillet. On est donc sur une espèce aux dates de vol très complémentaires à celles du carpocapse, et dont **l'impact réel sur la production reste à évaluer**, l'amande ne se formant que tardivement sur cette période.



Rappel : La larve se différencie facilement de celle du carpocapse de la châtaigne :

Elle présente de nombreux points noirs tout le long du corps

Larve de *Pammene fasciana*

(crédit photo : T. M. Gilligan & M. E. Epstein, TortAI
(<http://idtools.org/id/leps/tortai/>))



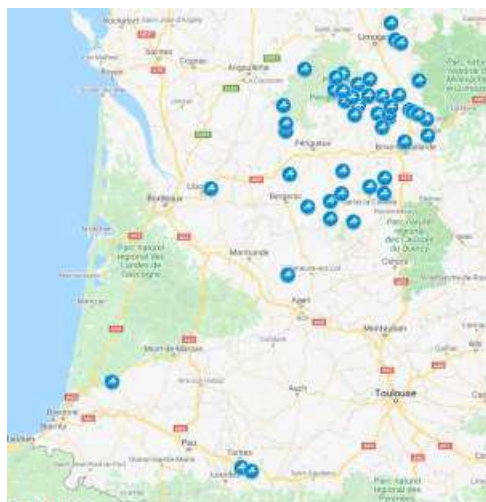
Larve de *Cydia splendana*

(crédit photo : Gyorgy Csoka, Hungary
Forest Research Institute, Bugwood.org
(<http://idtools.org/id/leps/tortai/>))

• Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*)

Les galles de cynips ont été moins visibles en 2020 qu'en 2019, résultante attendue de la recrudescence du parasite en 2019 (effet cyclique entre présence du ravageur et de l'auxiliaire). Cela pourrait confirmer les observations de terrain, qui attestent de la **présence maintenant généralisée de l'auxiliaire *Torymus sinensis*** sur notre territoire.

Avec une sensibilité variétale très différente et l'arrivée en production progressive de surfaces de jeunes vergers, il n'est pas aisé d'estimer l'impact du ravageur à l'échelle du bassin. **L'impact 2020 semble néanmoins modéré**, la faible production étant imputée à d'autres facteurs (induction florale, pollinisation et fécondation difficiles, notamment).



91 lâchers de *Torymus sinensis* effectués en 2020
(source : UICSO)

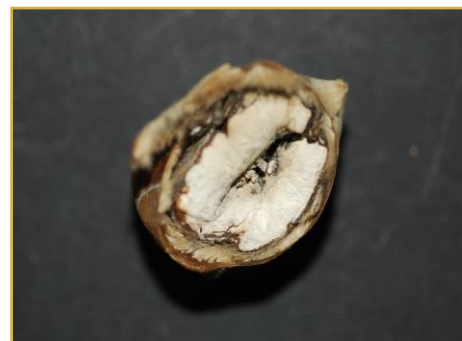
• Pourritures sur fruits

Après l'année 2018 qui fut la campagne « d'alerte » sur l'expansion de la pourriture provoquée par le champignon *Gnomoniopsis castanea*, **les années 2019 et maintenant 2020 sont notablement plus saines, notamment sur variété Marigoule**. Le taux élevé de pourriture reste néanmoins la **problématique actuelle majeure de la filière**, principalement sur la variété Bouche de Bétizac, avec des **évolutions rapides des champignons en milieu réfrigéré, et ce malgré des fruits apparemment sains à l'entrée en station**.

Cette variété ayant été beaucoup plantée ces dernières années, ses volumes de production augmentent, et continueront d'augmenter, chaque année.

Les travaux menés par le CTIFL démontreraient que l'ensemble des fruits récoltés présentent un inoculum fongique prêt à se développer, même à faible température (2 °C). Le développement serait alors plus rapide sur la variété Bouche de Bétizac. Cela représente un **défi pour la filière, dont les fruits frais sont rarement conservés en conditions réfrigérées en bout de chaîne**.

Suite des initiatives de 2019, des travaux sont toujours menés sur les conditions au verger pouvant expliquer des taux importants de pourriture. **A ce jour, hormis l'aspect variétal et possiblement la rapidité de récolte (nombre de passages)**, aucun autre aspect du verger (densité, âge, fertilisation, irrigation ...) ne semble être corrélé à des taux différenciés de pourriture sur fruits.



• Chancre de l'écorce (*Cryphonectria parasitica*)

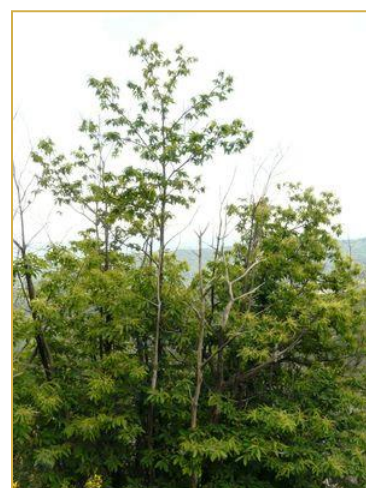
Présence généralisée, et parfois problématique, selon les variétés (Bétizac peu sensible, Bournette, de plus en plus plantée, plutôt sensible). Des témoignages de producteurs feraient état d'une hypovirulence naturellement présente sur les vergers, avec des cicatrifications plus visibles et rapides qu'auparavant. Cet état de fait n'est néanmoins pas partagé par tous et **l'état donné d'un verger reste primordial dans sa capacité à résister au chancre** (sol et impact conséquent des excès d'eau hivernaux/printaniers et sécheresses estivales que nous connaissons depuis quelques années).

• Maladie de l'encre du châtaignier (*Phytophthora cinnamomi* ou *cambivora*)

Incidence selon choix de la parcelle et des variétés de porte-greffe. En parcelle bien drainée et sur porte-greffe hybride, incidence généralement faible bien que non nulle (on parle là de tolérance du porte-greffe hybride et non de résistance totale).

A noter, plus à l'Est, que la maladie est toujours en progression, notamment en Ardèche où les fortes mortalités d'arbres constatées à la fin de l'été 2019 ont continué à être observées en 2020. Rappelons que, jusqu'alors, les plantations touchées comportent principalement des porte-greffes de l'espèce *sativa* (= > non hybrides).

Symptômes typiques de l'encre du châtaignier : défoliation, descente de cime, réduction de la taille des feuilles, mortalités
(photo : Cécile ROBIN (INRA))



Rappel : **l'Inra a donc développé une application mobile, Vigil'encre** et dont l'objectif est de recenser les zones atteintes par l'encre.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".